

S ENSEMBLIERS LIDAIRES



C'EST QUOI UN
ACCOMPAGNATEUR
ENSEMBLIER
SOLIDAIRE



STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE



S ENSEMBLIERS LIDAIRES



UN NOUVEAU MÉTIER

qui allie technique et social

Pour un accompagnement renforcé

des personnes et foyers

en grande précarité énergétique

La massification de la rénovation performante de l'habitat des personnes les plus modestes nécessite la mobilisation de compétences techniques et sociales spécifiques, ainsi qu'une connaissance approfondie des dispositifs d'aides financières disponibles, pour accompagner ces personnes de bout en bout dans leurs dossiers et travaux.



**FORMEZ-VOUS au nouveau métier
d' Accompagnateur Ensemblier Solidaire.**

Informez-vous sur les formations à venir sur
www.stopexclusionenergetique.org

ou sur

www.territoireszeroexclusionenergetique.org

Contact :

formation@stopexclusionenergetique.org

CES COMPÉTENCES SONT AUJOURD'HUI TROP RARES.

Dans la situation actuelle deux constats s'imposent et font consensus :
Sans accompagnement technique, social et financier renforcé les personnes les plus modestes ne se lancent pas dans des travaux de rénovation souvent complexes.

Les métiers de l'accompagnement renforcé n'existent pas et les acteurs de la rénovation ne sont pas formés à cet accompagnement.

L'« Ensemblier Solidaire » aux compétences technique et sociales permet à des familles en situation de grande précarité sociale et financière, personnes seules souvent âgées, isolées, vivant souvent dans des conditions de mal-logement et donc en grande précarité énergétique dans leur habitat, d'accéder et de bénéficier de leurs droits pour réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat.

L'objectif est de faire de la rénovation énergétique de l'habitat les prémices d'une insertion inclusive, qui permet à des personnes en situation d'exclusion de reconstruire un projet de vie.

En cherchant à optimiser des solutions techniques et financières (maximiser la performance énergétique, optimiser les financements, privilégier les éco-matériaux...), l'ensemblier solidaire privilégie les projets de rénovation de l'habitat durables, performants, respectueux de l'environnement et adaptés aux contraintes de vie des propriétaires occupants et visant à réduire considérablement leur facture d'énergie et leur empreinte carbone.

L'ensemblier solidaire vise l'accompagnement des ménages qui font face à des difficultés financières et sociales très importantes, ne leur permettant pas de concevoir un projet de rénovation performante et donc d'amélioration thermique de leur logement de manière autonome. Grâce à la détection de ces ménages par des « tiers de confiance » (bénévoles, élus, travailleurs sociaux...), l'ensemblier propose une solution à des publics en situation de mal-logement souvent éloignés des dispositifs de droit commun. Les niveaux de bas revenus des familles, croisés avec l'état des logements, et le plus souvent une situation sociale difficile, expliquent mieux la complexité des opérations et les moyens à déployer.



L'ensemblier s'appuie sur une expérience de terrain et la coordination d'acteurs de proximité avec les familles. Il ouvre une voie originale dans l'accompagnement des ménages en grande précarité en mettant en œuvre deux missions clés pour aider les ménages à sortir de la précarité :

- Permettre l'identification de familles en grande précarité énergétique et la mise en place d'un projet de transformation de leur habitat. Mettre en œuvre un accompagnement sur mesure renforcé qui s'appuie à la fois sur des bénévoles de terrain et des professionnels. Ces professionnels, dans leur complémentarité, apportent un appui aux bénéficiaires dans la réalisation de leur projet de travaux pour leur habitat. Ils contribuent également à moyen/ long terme à une insertion des personnes (insertion professionnelle, réussite éducative, préservation des liens familiaux, etc.).
- Permettre le financement et l'accomplissement de travaux ayant l'impact le plus important et le plus pérenne possible en pilotant et en coordonnant l'ensemble des forces vives et des dispositifs d'aide existants sur un territoire, à travers la prescription :
- Des programmes de travaux pertinents au regard des projets de vie des bénéficiaires
- Des matériaux efficaces et éco-responsables au regard des programmes de travaux et de l'état technique du bâti
- Des artisans à même de réaliser les programmes de travaux sur un territoire donné et dans les conditions définies : spécifications techniques, matériaux, budget, temporalité



Dans un contexte où la mobilisation des dispositifs d'aide en direction de l'habitat privé apparaît complexe, et nécessite un accompagnement dédié pour les ménages les plus précaires, l'ensemblier technique et social optimise l'articulation de ces aides possibles pour apporter une réponse adaptée et pérenne aux propriétaires occupants. Il met en œuvre les conditions d'une inter-solidarité entre les acteurs pour promouvoir une responsabilité éco-citoyenne de chaque projet.

VOLET INGÉNIERIE TECHNIQUE :

LE RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR TECHNIQUE

L'accompagnement technique permet au propriétaire d'être orienté et assisté dans toutes les étapes du projet de travaux (prescription de travaux, analyse des offres d'entreprises, appui au suivi de chantier, qualité, coût, délais, suivi de la trésorerie du chantier, aide à la réception des travaux, accompagnement à l'usage du logement rénové et des équipements remis à neuf).

En complément des missions d'assistance classiques à maîtrise d'ouvrage, l'accompagnateur technique met en œuvre un ensemble de prestations d'ingénierie technique :

INGÉNIERIE AVANT TRAVAUX :

- Pour la réalisation de devis, l'accompagnateur technique établit les liens avec les entreprises artisanales :
- Établit un diagnostic technique complet du logement, et identifie les travaux nécessaires à l'amélioration (énoncé dans la notion de prescription).
- Identification des entreprises artisanales labellisées RGE pour les travaux de rénovation énergétique
- Prise de rendez-vous
- Analyse des devis : choix des matériaux, caractéristiques techniques, coûts
- Préconisation des recommandations techniques si nécessaires : emplacement de matériel, ...
- L'accompagnateur technique établit le calendrier et les conditions de paiement pour les entreprises, en concertation avec les propriétaires
- Il appuie le propriétaire et le bénévole dans la constitution du dossier d'autorisation préalable de travaux, pour la municipalité (en cas de changement de menuiseries, toitures...).
- Si nécessaire, il veille à la mise en conformité des travaux, avec l'architecte des Bâtiments de France, notamment lorsque le logement se situe dans un périmètre classé.
- L'accompagnateur technique met en place avec les propriétaires, et si besoin leurs proches, les conditions de préparation des travaux : travaux de déblaiement, de rangement, de démontage...

INGÉNIERIE PENDANT LES TRAVAUX :

- L'accompagnateur technique établit une première rencontre de chantier au commencement des travaux.
- Il participe régulièrement aux réunions de chantier.
- Il fait le lien entre la famille, les bénévoles et les entreprises durant toute la période des travaux.
- Il veille aux conditions de sécurité pendant le chantier : des artisans comme des occupants du logement. Lorsque le chantier se déroule en site occupé, il veille aux conditions de sécurité des occupants.

INGÉNIERIE APRÈS LES TRAVAUX :

- L'accompagnateur technique vérifie la bonne exécution des travaux, conformité du matériel, qualité de pose auegard des devis établis.
- Il participe à la réception du chantier avec les entreprises et les propriétaires, et valide la conformité des travaux.
- Il met en place une note d'instruction qui est remise aux propriétaires pour l'entretien et la maintenance dumatériel (chauffage, ventilation, grille d'aération, réglage thermostatique, etc.).
- Il établit le solde et les derniers paiements auprès des entreprises.
- Il établit une rencontre avec le bénévole « accompagnant » (la famille) pour établir la liste des écogestes et lesbons gestes pour un usage optimal du logement en matière de consommation énergétique.



VOLET INGÉNIERIE SOCIALE : LE RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR SOCIAL

L'accompagnement social a pour objectif la mise en oeuvre d'une ingénierie dédiée à la détection et à l'accompagnement des publics fragiles en intégrant les publics ciblés prioritaires.

Prenant en compte l'intégralité des problématiques sociales des personnes (précarité financière, problème de santé, de mobilité, d'accès à l'emploi, surendettement...), l'accompagnateur social se saisira de tous les dispositifs existants pour parvenir à la réalisation d'un programme de travaux.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SE TRADUIT PAR LES ACTIONS SUIVANTES :

Associer l'entourage de la famille dans le projet :

- Expliquer le projet aux membres de la famille s'il y a des résistances (médiation).
- Pour participer éventuellement au financement des travaux (médiation).
- Pour prendre en charge le relogement de la famille pendant les travaux si cela est indispensable.
- Pour encourager et soutenir la famille dans son projet dans le temps.
 - ➔ *Mise en place d'un suivi social :*
- Mise en lien avec un travailleur social (département, CAF, MSA), pour l'ouverture de droits : CMU, complément familial, etc.
 - ➔ *Aide à la décision :*
- mesure de curatelle par exemple, démarches administratives,
 - ➔ *Prescription d'une assurance habitation si la famille n'avait plus d'assurance habitation :*
- Mise en lien avec une ou plusieurs compagnies d'assurance.
 - ➔ *Identification et mise en lien avec un opérateur bancaire, pour la demande d'un micro-crédit ou d'un prêt pour solutionner le reste à financer du programme de travaux :*
- Appui à la rédaction de courriers.
- Préparation des pièces administratives.
- Établir des dossiers de subventions complémentaires aux dispositifs publics pour le financement des travaux : groupe de protection sociale ou caisse de retraite complémentaire, CCAS, fondations ... autres dispositifs.
- Préparer l'après-travaux.
- Mise en relation avec des structures d'aide à la personne si la situation le nécessite.
- Mise en place d'un budget prévisionnel des charges d'énergie.

Compte tenu des situations de grande précarité du public cible accompagné, l'ensemblier solidaire et assure le rôle de mandataire auprès des ménages. Il pourra déposer et effectuer toutes les démarches en ligne, et percevoir les fonds nécessaires pour la réalisation des travaux.



ENSEMBLIERS
SOLIDAIRES |

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE



REJOIGNEZ-NOUS !

INFORMEZ-VOUS POUR VOUS FORMER SUR

www.stopexclusionenergetique.org

et sur

www.territoireszeroexclusionenergetique.org